



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centres hospitaliers

Question écrite n° 44162

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation de nombreux établissements hospitaliers qui éprouvent des difficultés croissantes pour clôturer leur gestion budgétaire annuelle notamment dans le département du Vaucluse. Ainsi, certains établissements hospitaliers se trouvent, dès le mois de septembre ou d'octobre, en situation de cessation de paiement et doivent de ce fait procéder au gel du paiement des charges et des amortissements afin de pouvoir assurer le versement des salaires de leur personnel. Cette situation financière inquiétante risque d'aboutir à des mesures de restructuration qui, prises dans l'urgence, pourraient intervenir au détriment des établissements hospitaliers et des populations desservies, mettant ainsi en danger un service public de la santé de qualité. Aussi, dans l'attente de la mise en place des procédures de négociation avec les agences régionales de l'hospitalisation et compte tenu de l'extrême urgence de la situation, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quelles mesures il entend mettre en œuvre afin de permettre une clôture correcte de l'exercice 1996.

Données clés

Auteur : [M. Mariani Thierry](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44162

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5502